



Etude réalisée par :



Estimation de la capacité d'accueil de l'habitat physique du Cousin à l'amont de Saint-Agnan pour la truite commune (*Salmo trutta* L.).

A1-2005-1-5



Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée LIFE04NAT/FR/00082

Organisme responsable de l'action : **Parc Naturel Régional du Morvan**

Site Natura 2000 : FR 2600992

Date : Juin 2005

Mis en œuvre par :



Avec la participation de :



**"Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale
associée"
LIFE04NAT/FR/000082**

**Estimation de la capacité d'accueil de l'habitat
physique du Cousin à l'amont de Saint-Agnan
pour la truite commune (*Salmo trutta* L.).**

A1-2005-1-5

Site Natura 2000 : FR 2600992

Organisme prestataire de l'action :

Nom : 

Adresse : 10, avenue de Toulouse 31860 PINS-JUSTARET

Contact : Jean-Marc Lascaux

Rédacteur(s) :

T. Lagarrigue, J.M. Lascaux et F. Firmignac.

Rapport E.CO.G.E.A. pour le Parc Naturel Régional du Morvan.

Auteurs et Titre : (pour fin de citation)

Lagarrigue, T., Lascaux, J.M. et Firmignac, F., 2006. Estimation de la capacité d'accueil de l'habitat physique du Cousin à l'amont de Saint-Agnan pour la truite commune (*Salmo trutta* L.) – Eté 2005, 45 p + annexes.

Résumé :

Le site Natura 2000 FR2600992 "Etangs à litorelles et queues marécageuses, prairies marécageuses et paratourbeuses du Nord Morvan" fait partie des 10 sites sur lesquels se déroulent les expérimentations du programme LIFE « Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée ». Le Cousin amont, ruisseau inclus dans ce site, est le seul du programme à héberger une population de Moule perlière *Margaritifera margaritifera*. Un des enjeux de conservation de l'espèce sur le Cousin est la restauration des populations de truite commune (hôte indispensable du cycle biologique de la moule) dans le cours principal.

Aussi, les objectifs de la présente étude sont :

- 1) De recenser les principaux facteurs limitant pour les populations de truites du Cousin (problèmes thermiques liés à la présence de multiples étangs, déconnexion des affluents, modifications d'habitat ...),
- 2) D'estimer précisément la capacité d'accueil actuelle de l'habitat physique du Cousin pour la truite commune.

Le diagnostic du fonctionnement global du Cousin, couplé à une étude fine de l'habitat (application de la méthode des microhabitats, mesures de surfaces d'abris et de granulométrie favorable à la reproduction des truites) sur des stations représentatives effectués dans cette étude, ont permis de mettre en évidence que les potentialités d'accueil actuelles du Cousin à l'amont de Saint-Agnan pour les truites adultes sont faibles. Même si une part de ce faible potentiel est naturellement liée à la petite taille des milieux à l'étiage (notamment les faibles profondeurs), des facteurs limitants ont pu être mis en évidence :

- La présence d'étangs sur le cours principal et la plupart des affluents responsables d'un régime thermique élevé incompatible avec la vie des truites et perturbant le transit solide et donc la disponibilité en galets / graviers pour la reproduction des truites,
- La déstructuration des berges et l'absence d'abris pour les truites au niveau des prairies piétinées par les bovins et sans couvert végétal,
- Des perturbations importantes de l'habitat physique du cours d'eau (érosions de berges, incisions du lit, travaux hydrauliques récents, plus anciens [rectification du tracé en plan] ou carrément très anciens [murs de blocs en berge]).

Cette situation, assez similaire à celle déjà mise en évidence sur d'autres cours d'eau du Morvan, également en liaison avec la présence d'étangs et de secteurs piétinés sans couvert végétal, se traduit par une « remontée » voire une disparition de la zone à truites. Déjà constaté dans le Morvan et dans d'autres régions, ce phénomène pourrait néanmoins être jugulé sur le Cousin par la prise de mesures rapides et drastiques, à savoir :

- En premier lieu, le **rétablissement d'un régime thermique naturel sur le Cousin par la suppression et/ou le contournement des différents étangs** présents sur le cours principal, ainsi que sur les affluents. En outre, ces actions devraient permettre de **rétablir une partie du transit solide du Cousin** et de limiter l'intrusion dans le Cousin et ses affluents d'espèces piscicoles et astacicoles indésirables vivant dans ces étangs,
- **Le rétablissement de la libre circulation sur le Cousin et entre le Cousin et ses principaux affluents** afin de restaurer la complémentarité cours principal / affluent vitale dans la dynamique des populations de truites. Ainsi, le potentiel de reproduction actuel du Cousin essentiellement concentré sur les affluents devrait permettre un apport en juvéniles vers le cours principal et participer ainsi un bon fonctionnement des populations de truites,
- **La restauration de l'habitat physique au niveau des secteurs perturbés et dégradés** en agissant notamment sur le piétinement bovin (mise en place de clôtures et créations d'abreuvoirs), sur le couvert végétal (protection et restauration de la ripisylve par des plantations d'essences locales) et sur les érosions de berges (génie végétal),
- **La « renaturation » des secteurs recalibrés** et l'interdiction de tous travaux hydrauliques.

La mise en place de ces actions est d'autant plus nécessaire que le bon développement d'une population de truites est vitale pour la sauvegarde de la population de moules perlières du Cousin. Quant au caractère d'urgence des actions à accomplir, il est dicté aussi bien par les très faibles densités de truites qui subsistent actuellement dans le cours principal que par la structure démographique de la population relictuelle de moules perlières du Cousin constituée uniquement d'individus âgés qui ne resteront pas féconds éternellement.

Mots clés : Habitat physique, Méthode des microhabitats, Truite commune, Moule perlière, Etangs, Problèmes thermiques, Ripisylve, Piétinement bovin, Travaux hydrauliques, Restauration d'habitat.

Version : Définitive.

Date : Février 2006.